

## Délibération 2024-065

### Ressources Humaines : Création de postes non-permanents

L'an deux mille vingt-quatre, le treize juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 07 juin 2024.

#### Participants

Bessières	M. BERINGUIER Bernard, M. DARENGOSSE Ludovic, Mme MONCERET Mylène,
Bondigoux	
Buzet sur Tarn	M. JOVIADO Gilles
La Magdelaine sur Tarn	M. ANTONY Maxime
Layrac sur Tarn	M. ASTRUC Thierry
Le Born	M. SABATIER Robert
Mirepoix sur Tarn	Mme BLANCHARD ESSNER Sonia
Villematier	M. JILIBERT Jean-Michel
Villemur sur Tarn	M. CHEVALLIER Georges, Mme DELTORT Florence, M. DUMOULIN Jean-Marc, Mme DUQUENOY Aurore, M. MICHELOT Jean-Michel, Mme PREGNO Agnès, M. REGIS Daniel, M. SANTOUL Michel

#### Conseillers ayant donné pouvoir

M. ASSIE Julien a donné pouvoir à M. Gilles JOVIADO  
Mme GUERRERO Katia a donné pouvoir à M. Daniel REGIS  
Mme Isabelle GAYRAUD a donné pouvoir à M. Maxime ANTONY  
Mme SAUNIER Karine a donné pouvoir à M. JILIBERT Jean-Michel  
Mme FOLLEROT Danielle a donné pouvoir à M. Jean-Michel MICHELOT

#### Conseillers excusés

M. BONNASSIES Patrick  
Mme CHARLES Ghislaine  
M. RICHARD Jean-Louis

#### Conseillers absents

M. HAMDANI Ačli  
Mme LAVAL Carole  
M. MAUREL Cédric  
Mme RIVIERE Christel  
M. ROUX Didier  
M. BRAGAGNOLO Patrice

#### Secrétaire de séance

Mme Agnès PREGNO

## Exposé

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil Communautaire qu'afin de permettre la continuité des services durant la période estivale 2024, il conviendrait de créer les emplois saisonniers suivants :

Quantité	Grade	Mission	Rattachement	Effet
1	Adjoint technique	Qualité de l'eau	Services techniques	28/06/2024
2	Adjoint technique	Entretien des espaces verts	Services techniques	01/07/2024
2	Adjoint technique	Entretien ménager des crèches	Pool entretien	01/08/2024
2	Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 <sup>o</sup> classe	Piscine communautaire	Piscine	28/06/2024

Il ajoute que dans le cadre de la rentrée des crèches pour l'année 2024-2025, considérant les besoins de la collectivité, les postes suivants sont proposés :

Quantité	Grade	Rattachement	Temps de travail
3	Adjoint technique	Petite Enfance	35H
10	Agent social	Petite Enfance	35H
1	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Petite Enfance	35H
1	Infirmier(e) en soins généraux	Petite Enfance	35H
1	Educatrice de Jeunes Enfants	Petite Enfance	35H

Il propose de les inscrire au Tableau des Emplois annexé au budget au titre de l'année 2024.

## Décision

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique, son article L 332-23 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup>,

**Considérant** l'activité des différents services et les besoins non permanents identifiés, il appartient à l'organe délibérant de créer les emplois visant à en permettre son fonctionnement.

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

- **D'autoriser** Monsieur le Président, à créer cet emploi dans les conditions précitées ;
- **De charger** Monsieur le Président, de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement des agents conformément au Code Général de la Fonction Publique ;
- **De confirmer** que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.


- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État

**Résultats du vote**

Votants – 22 | Pour – 22 | Contre – 00 | Abstention – 00

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire de Séance,  
Mme. Agnès PREGNO



Certifié exécutoire,  
Les formalités de publicité ayant été effectuées,  
Le **21 JUIN 2024**



Pour extrait conforme,  
Le Président,  
M. Jean-Marc DUMOULIN

